

## Grève générale en Guadeloupe et en Martinique : des revendications légitimes

Communiqué de *L'insurgé*

En Guadeloupe, depuis le 17 juillet, des milliers de travailleurs manifestent toutes les semaines pour leurs revendications, dont les deux premières sont clairement exprimées : contre l'obligation vaccinale imposée à plusieurs catégories de salariés, à commencer par les personnels de santé, contre les sanctions visant les récalcitrants (suspensions de ces salariés avec suppression du salaire) imposées par la loi du 5 août, et contre le pass sanitaire entravant les libertés de chacun : « *Non au pass-sanitaire ! Non à l'obligation vaccinale ! Oui à la défense des droits et libertés !* »

Des préavis de grève ont été déposés depuis le mois de septembre.

Finalement, face au refus du gouvernement de satisfaire les revendications, la Grève générale illimitée a été engagée, pour exiger en particulier : « *Aucune mise à pied, aucune suspension, aucun licenciement à l'encontre des travailleurs !* »

*Un système de santé de qualité pour accueillir et soigner les Guadeloupéens dignement, la réhabilitation des conventions collectives, etc. ».*

Cette grève générale touche en premier lieu les secteurs de la santé, le secteur médico-social, le secteur du social, l'Éducation nationale, le secteur des produits pétroliers, l'ensemble des pompiers.

La date du 15 novembre a été choisie parce que c'est à cette date-là que la suspension des salariés non vaccinés est devenue effective. Au CHU de Point-à-Pitre, plus de 560 suspensions ont été prononcées. Sont également visés des pompiers, des psychologues scolaires, des salariés de Pôle-Emploi, etc.

Cette grève a été décidée à l'appel du « *collectif contre l'obligation vaccinale et le pass-sanitaire* » et dans l'unité des organisations syndicales et politiques (une trentaine d'organisations-notamment syndicales - FO, FSU, CGTG, etc.- menés par l'UGTG). Ce cadre unitaire s'inscrit dans la continuité de celui qui conduisit, en 2009, la grève générale : le LKP (Lyannaj Kont Pwofitasyon)

De nombreux barrages routiers ont immédiatement été mis en place

La réponse du gouvernement après des mois de silence ? La répression. Alors qu'il y a déjà 2250 policiers et gendarmes sur l'île, le gouvernement de Macron envoie 250 gendarmes et policiers supplémentaires, dont une cinquantaine de membres du GIGN et du Raid.

Et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, proclame : « *La loi de la République sur l'obligation vaccinale des soignants et des pompiers s'appliquera. (...) Il y aurait quelque chose de scandaleux à ne pas appliquer la loi* ».

## **En Martinique aussi : Grève générale**

Le 21 novembre, la grève générale a commencé en Martinique, à l'appel d'une intersyndicale (17 organisations). Sont touchés notamment la Santé, l'éducation, les transporteurs, etc.

En tête des revendications : la suppression de l'obligation vaccinale, le retrait des sanctions, et la suppression du passeport sanitaire.

Au total, treize revendications sont mises en avant, dont : des moyens et du personnel pour les établissements de santé, la gratuité pour tous des tests mesurant le taux de chlordécone dans le sang, ce poison dont le gouvernement a accepté l'usage dans les plantations de bananes longtemps après que l'on ait connu ses effets dramatiques. (140 euros le test).

### **Unité en soutien aux travailleurs de Guadeloupe et de Martinique !**

Toutes les revendications formulées, incluant le retrait des forces de répression, du GIGN et du Raid, sont légitimes. C'est le cas des revendications économiques telles la hausse des salaires, l'arrêt des emplois précaires, etc. Ces revendications économiques avaient été au cœur des 44 jours de grève générale en 2009 et depuis, ne cessent d'être réaffirmées.

Mais, sur la liste des revendications formulées, demeurent incontournables les deux premières revendications formulées, qui sont le point de départ de la mobilisation : l'abrogation de l'obligation vaccinale (avec la réintégration des travailleurs suspendus et le paiement des salaires) et l'abrogation du pass sanitaire.

Face à la répression policière et au refus de satisfaire les revendications, c'est l'ensemble des organisations ouvrières, syndicales en premier lieu, qui doit apporter son soutien aux travailleurs de Guadeloupe et de Martinique : leurs revendications sont celles de tous les travailleurs !

Métropole et Outre-mer, même combat !

25 novembre 2021

